

Version 001

Révisée le:
16.02.1998

Feuille de garde contenant les suppléments
nationaux à la feuille des données de sécurité UE

LIVAL GR



Total de pages (la feuille de garde inclus) : 5

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit et réf.:	Lival GR / (1156.48.00)
Utilisation:	Excipient dans le traitement du cuir
Données concernant fabricant/fournisseur:	
Fournisseur / Importateur	CHEMIE AG
Adresse	alte Tiefenastr. 4d
Code postal / lieu	CH-3048 Worblaufen
No téléphone	031 / 921 44 88
No téléfax	031 / 921 54 79
Les responsables	MM. P. Gerster / R. Arnold
Adresse courriel / site internet	info@chemieag.ch/ www.chemieag.ch
No d'appel en cas d'urgence	044-251 66 66 Centre d'information toxicologique, Zürich Service d'urgences 24 heures : 145

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Le données indiqués dans la feuille UE sont conformes au directives de la SUVA

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit non utilisé

Eliminer conformément aux réglementations des autorités locaux / nationaux.

Emballages non nettoyés

Emballages vides acheminée vers une installation d'incinération autorisée.

Code-déchet (selon OMoD): 13 08 99



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (91/155/CEE) Büsing & Fasch GmbH & Co.

852 - 0033 LIVAL GR (NEU)

SDB211FRFR-8520033 /001

Imprimé: 5.11.09 Date de la révision: 16.02.98 Page: 1 / 4

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Données concernant fabricant/fournisseur

Fabricant/fournisseur : Büsing & Fasch GmbH & Co.
Rue, boîte postale : Postfach 2563
Indice pays/code postal/lieu: D-26015 Oldenburg
N° de téléphone : 0441/9317-0
N° de télécopie : 0441/9317100
Service de renseignements : Reinigungs- und Veredelungstechnik
N° de téléphone : 0441/9317-108
Renseignements d'urgence : Giftzentrale Göttingen
N° de téléphone d'urgence : 0551/19240

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substances présentant un danger aux termes de la Directive sur les Substances Dangereuses 67/548/CEE.

Noms aux termes de la Directives

CAS-No.	Gamme de concentration	Symbole	Phrases-R
1-éthoxy-2-propanol 1569-02-4	10,01 - 25,00 %	Xi	36

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Désignation des dangers

Indications particulières de dangers pour l'homme et l'environnement:

4. PREMIERS SECOURS

Peau:

Enlever les vêtements salis et imbibés, laver la peau au savon et à l'eau.

Yeux:

Rincer abondamment à l'eau courante, les yeux ouverts pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche et consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction:

Extincteur à eau/vaporisateur à eau, mousse, dioxyde de carbone,

852 - 0033 LIVAL GR (NEU)

Imprimé: 5.11.09 Date de la révision: 16.02.98 Page: 2 / 4

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- continuation -
poudre d'extinction.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Importante quantité de produit dispersé - Attention route glissante - enlever à l'aide de matière absorbante. Eliminer cette matière conformément à la réglementation.
Porter une tenue de protection individuelle. (Voir rubrique 8)

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Les mesures de précautions habituelles dans le maniement des produits chimiques sont à respecter.

Stockage

Le récipient doit être fermé hermétiquement et stocké en position verticale.
Les prescriptions de la loi sur les eaux usées doivent être respectées.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique
Ne sont pas indispensables

Composants à surveiller avec valeurs limites se rapportant au lieu de travail:

Definition selon la Directive européenne

CAS-N°	Catégorie	Valeur	Unité
--------	-----------	--------	-------

Les valeurs indiquées sont tirées des listes en cours
(par ex.: TRGS 900 pour la République Fédérale d'Allemagne).

Protection individuelle

Protection des mains:

Des gants protecteurs ou bien une protection cutanée à l'aide d'une crème épidermique.

Protection oculaire:

En case de danger, porter des lunettes protectrices.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique:	liquide		
Couleur:	incolore		
Odeur:	faible		
	Valeur	Unité	Méthode

852 - 0033 LIVAL GR (NEU)

Imprimé: 5.11.09 Date de la révision: 16.02.98 Page: 3 / 4

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- continuation -

Point d'éclair:	> 100,00	°C
Viscosité: (20°C)	10,00	secondes
Densité: (20°C)	1,007	g/ml
pH-valeur: (20°C)	7,00	
Limites d'explosion:	non déterminées	
Solubilité dans l'eau:	miscible avec l'eau	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Pas de décomposition en cas de stockage et d'utilisation conforme.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas de données expérimentales sur la préparation.
(La classification se fait selon les procédés de calcul conventionnels).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Les tensio-actifs anioniques et nonioniques contenus dans le produit correspondent aux exigences de la RVO -loi sur les produits de lavage et de nettoyage- et sont en moyenne recyclables biologiquement à 90% minimum.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Recommandation:

L'élimination doit être réalisée en conformité avec les réglementations officielles d'un traitement d'exception (par. ex.: Usine d'incinération des déchets spéciaux).

Emballages salis

Recommandation:

Les emballages contaminés sont à vider entièrement et peuvent être réutilisés après un nettoyage adapté (avec de l'eau).

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

ADR/RID:

Classe:	chiffre:	étiquette:
nom sur document de transport:		

852 - 0033 LIVAL GR (NEU)

Imprimé: 5.11.09 Date de la révision: 16.02.98 Page: 4 / 4

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- continuation -

IMDG:

Classe: ---

No ONU:

Etiquette:

EmS-N°:

MFAG No:

Marine polluant: non

Proper shipping name:

ICAO/IATA :

Classe: ---

No ONU:

Etiquette:

Proper shipping name:

Groupe d'emballage:

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification d'après la directive sur les matières dangereuses

Classe de danger:

Contient:

Phrases-R:

Phrases-S:

Autres phrases:

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations de la présente fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ne sont pas une garantie des propriétés des produits.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de nos produits de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les données de la présente fiche sont obligatoires d'après le § 14 de la directive sur les produits dangereux du 12. Juni 1996